REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5373

Programmation financière 2020 au titre du développement et de l'animation des jardins citoyens et partagés - Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant de 79 050 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur: Mme BESSON Dounia

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/5373 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2020 AU TITRE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION DES JARDINS CITOYENS ET PARTAGES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT DE 79 050 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon compte plus de cinquante jardins partagés animés par des associations loi 1901 sur l'ensemble des arrondissements.

Tous répondent à des objectifs de développer des liens sociaux de proximité, de préserver la biodiversité, de renforcer la vie collective, l'animation et l'implication citoyenne.

Aussi, l'animation de jardins partagés est particulièrement un vecteur de cohésion sociale dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville. Les critères de solidarité et de citoyenneté formulés pour la reconnaissance de jardins citoyens sont en harmonie avec les objectifs de cohésion sociale, de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie poursuivis par la politique de la ville.

Pour répondre à l'enjeu social, écologique et esthétique de ces jardins, la Ville de Lyon a choisi de s'investir aux côtés des associations porteuses de telles initiatives s'inscrivant dans une démarche de développement durable, et dont les projets sont en adéquation avec les objectifs environnementaux, sociaux et citoyens, inscrits dans la charte des jardins partagés lyonnais dont la Ville de Lyon a édité une version illustrée l'année dernière.

Les actions figurant dans le tableau ci-après, présentées par des associations, répondent aux objectifs de solidarité et d'écologie des jardins partagés. Certaines sont en outre très impliquées dans les quartiers prioritaires du fait notamment de leur histoire ou de leur implantation géographique; d'autres sont engagées depuis longtemps auprès des plus fragiles, d'autres encore interviennent dans des secteurs hors quartiers prioritaires de la politique de la ville. Mais toutes cependant partagent les mêmes valeurs d'ouverture et de respect de la personne et de l'environnement.

Arrdt	Structure porteuse de l'action / animatrice du jardin partagé	Action et objet de la demande	Montant total proposé	Délégation à l'économie sociale et solidaire et au Développement Durable LC 41765	Délégation à la Politique de la Ville LC 46098	Montant alloué en 2019 pour mémoire
1er	Pentes vertes 2 rue Rivet 69001 LYON	Animation du jardin de la Vieille Benoite et de la jardinière située dans le clos Saint Benoit. Diversification des cultures pour préserver la biodiversité du jardin.	200 €	200 €		200 €
1er	Passerelle d'Eau de Robec 21 rue des Capucins 69001 LYON	Animation du jardin partagé de la dalle Rozier et poursuite des ateliers avec les enfants.	600 €	600 €		600€
1er	Régie de quartier 1.2.4. Services 20 rue Ornano 69001 LYON	Animation du jardin Ornano. Poursuite du redéploiement du jardin et travail sur la communication.	800 €	800 €		800 €
sous-total	1er arrondissement		1 600 €	1 600 €	0 €	1 600 €
2ème	Envie partagée 79 cours Charlemagne 69002 LYON	Animation et développement du jardin partagé du Quai Rambaud. Approfondissement des pratiques permacoles.	700 €	700 €		700 €
2ème	Association jardins suspendus de Perrache Centre d'Echange Lyon Perrache 2 cours Verdun 69002 LYON	Animation des jardins suspendus de Perrache. Poursuite de la communication autour du jardin et pratiques de permaculture confortées.	600 €	600 €		600 €
2ème	MJC Presqu'ile Confluence 28 quai Rambaud 69002 LYON	Animation du jardin Gilibert et coordination des jardins Entre Ciel et Terre.	900 €	900 €		900 €
sous total	2ème arrondissement		2 200 €	2 200 €	0 €	2 200 €
3ème	Les Défricheurs du Zénith 2 bis rue Trarieux 69003 LYON	Animation du jardin des Défricheurs du Zénith (2ème saison) aménagé en 2018 au sein du parc du Zénith.	700 €	700 €		1 800 €
3ème	Ferran'Terre 18 rue de Turbil 69003 LYON	Développement du jardin avec des jardinières pour l'installation de buttes permacoles et affichage pédagogique.	800 €	800 €		
sous total 3ème arrondissement			1 500 €	1 500 €	0 €	1 800 €

Arrdt	Structure porteuse de l'action / animatrice du jardin partagé	Action et objet de la demande	Montant total proposé	Délégation à l'économie sociale et solidaire et au Développement Durable LC 41765	Délégation à la Politique de la Ville LC 46098	Montant alloué en 2019 pour mémoire
4ème	La Montée Bonachoux 12 montée Bonafous 69004 LYON	Animation du jardin La Montée Bonachoux.	450 €	450 €		450 €
4ème	Le Canard de Saône Rit 20 quai Joseph Gillet 69004 LYON	Lancement d'un jardin partagé à l'angle de la rue des Entrepôts et de l'avenue de Birminghan	1 500 €	1 500 €		
4ème	Les Jardins Ephémères Maison des associations 28 rue Denfert- Rochereau 69004 LYON	Aide à l'aménagement du jardin partagé ouvert en octobre 2019 et situé au sein du Clos Carret.	600 €	600 €		
4ème	Réseau Santé Mairie du 4ème arrondissement 133 boulevard de la Croix Rousse 69004 LYON	Animation du jardin collectif partagé Réseau Santé au sein du Parc Chazière.	1 300 €	1 300 €		1 000 €
sous total 4	ème arrondissement		3 850 €	3 850 €	0 €	1 450 €
5ème	Centre social et culturel du Point du Jour 10 impasse Secret 69005 LYON	Dynamique habitants et jeunes à Jeunet. Action "Temps verts" autour du jeu et de la nature.	6 000 €		6 000 €	6 000 €
5ème	Association les Jardins du Château MJC Ménival 29 avenue de Ménival 69005 LYON	Poursuite des activités de jardinage et participation à un projet entre la bibliothèque du Point du Jour et des jardins partagés du 5ème.	700 €	700 €		700 €
sous total 5	ème arrondissement		6 700 €	700 €	6 000 €	6 700 €
6ème	Jardin des Part'âges Mairie du 6ème arrondissement 33 rue Bossuet 69006 LYON	Animation du jardin partagé autour des thématiques du développement durable et de l'écocitoyenneté.	2 500 €	2 500 €		
sous total 6	ème arrondissement		2 500 €	2 500 €	0 €	0€
7ème Guillotière	Association Brin d'Guill' 10 b rue Jangot 69007 LYON	Animation des deux jardins partagés : Ilot d'Amaranthes et Jardin des Silybes : organisation d'animations et d'évènements.	2 000 €		2 000 €	5 000 €

Arrdt	Structure porteuse de l'action / animatrice du jardin partagé	Action et objet de la demande	Montant total proposé	Délégation à l'économie sociale et solidaire et au Développement Durable LC 41765	Délégation à la Politique de la Ville LC 46098	Montant alloué en 2019 pour mémoire
7ème	Graines de lait 75 rue André Bolliet 69007 LYON	Animation des trois espaces de jardins de Graines de Lait, organisation d'ateliers. Développement d'outils pédagogiques et organisation d'évènements en lien avec les partenaires locaux.	700 €	700 €		700 €
7ème	La Légumerie 3 montée des Esses 69004 LYON	Animation de l'Oasis de Gerland : jardin partagé à vocation sociale et nourricière. Animation et aménagement du jardin avec les habitants et acteurs de Gerland.	17 500 €	5 000 €	12 500 €	17 000 €
sous total	7ème arrondissement		20 200 €	5 700 €	14 500 €	22 700 €
8ème	Association pour la gestion des centres sociaux des Etats-Unis et Langlet Santy Monplaisir La Plaine 73 rue Jean Sarrazin 69008 LYON	Accompagnement des jardins Préssensé et Villon à travers le développement de l'aspect collectif ainsi que de la formation aux pratiques éco-citoyennes.	3 000 €	3 000 €		2 700 €
8ème	MJC Laennec Mermoz 21 rue Genton 69008 LYON	Développement d'animations sur é.clos et le verger commun avec la participation des habitants.	10 000 €		10 000 €	10 000 €
8ème	Le Jardin Collectif du Pré sensé 43 bis avenue Francis de Pressensé 69008 LYON	Animation du jardin collectif Le Pré Sensé: développement des partenariats avec les acteurs locaux comme le Centre social Etats-Unis et des actions en lien avec les enjeux du développement durable.	1 000 €	1 000 €		800 €
8ème	Initiatives pour le développement d'emplois et d'orientation - IDEO 14 bis rue de Narvik 69008 LYON	Animation de la parcelle collective "La rose de Mermoz" et de la parcelle pédagogique adjacente.	5 000 €		5 000 €	5 000 €
8ème	Régie de Quartier Euréqua 2 rue Joseph Challier 69008 LYON	Animation du jardin partagé Le Pré Santy: soutien et développement du collectif d'habitants-jardiniers, poursuite des animations socioculturelles et pédagogiques.	7 300 €	800 €	6 500 €	7 300 €
cour total	8ème arrondissement	1 L - 220 0 2 1 400.	26 300 €	4 800 €	21 500 €	25 800 €

Arrdt	Structure porteuse de l'action / animatrice du jardin partagé	Action et objet de la demande	Montant total proposé	Délégation à l'économie sociale et solidaire et au Développement Durable LC 41765	Délégation à la Politique de la Ville LC 46098	Montant alloué en 2019 pour mémoire
9ème	Centre social Sauvegarde 26 avenue Rosa Parks 69009 LYON	Sensibilisation et actions autour du développement durable. Animation de trois jardins partagés sur le quartier de la Duchère. Actions autour de l'alimentation.	5 000 €		5 000 €	5 000 €
9ème	Jardin partagé Champverdoyant Centre social et culturel de Champvert 204 avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON	Animation du jardin partagé Champverdoyant désormais porté par une association d'habitants. Organisation d'évènements, formations et création d'outils de communication.	700 €	700 €		700 €
sous total 98	ème arrondissement		5 700 €	700 €	5 000 €	5 700 €
Tout Lyon	Le Passe-Jardins 131 rue Challemel Lacour 69008 LYON	Accompagnement des jardins partagés à travers un centre de ressources et l'organisation de formations et d'évènements au titre du réseau des jardins partagés lyonnais.	8 500 €	8 500 €		7 700 €
sous total T	sous total Tout Lyon		8 500 €	8 500 €	0€	7 700 €
TOTAUX		79 050 €	32 050 €	47 000 €	75 650 €	

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 79 050 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau cidessus.

- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 4- La dépense en résultant, soit 79 050 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2020 comme suit :
 - 32 050 euros sur la ligne de crédit n° 41765 nature 6574 fonction 823 ;
 - 47 000 euros sur la ligne de crédit n° 46098 nature 6574 fonction 520 après transfert du même montant depuis la ligne de crédit n° 41780 nature 6574 fonction 520.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Dounia BESSON